

# Chambord : éthique, exemplarité et expérimentation au cœur de l'évolution des pratiques cynégétiques



A l'automne 2023, une nouvelle page de l'histoire de Chambord et de Rambouillet va s'écrire avec la rédaction du prochain projet d'établissement. L'innovation et l'excellence écologique structureront la stratégie de développement *Chambord 2030* avec une attention particulière portée à la gestion forestière et la préservation de la biodiversité.

Les principes d'éthique, d'exemplarité et d'expérimentation s'appliquent aux évolutions de la pratique cynégétique pour une transition résolue vers de nouveaux modes de chasse, d'une part avec l'évolution de la battue de régulation vers la traque-affût et d'autre part avec la mise en œuvre d'un atelier de traitement et de découpe de la venaison.

## ■ L'évolution de la pratique cynégétique

Lieu d'innovation depuis sa conception, Chambord a pour ambition de conserver son statut de conservatoire de l'art de la chasse à la française (grand gibier à Chambord, petit gibier à Rambouillet) mais également d'être un **laboratoire vivant et innovant des pratiques cynégétiques**.

Cette démarche s'accompagne d'une volonté de **transmission et de sensibilisation aux enjeux de préservation des milieux naturels forestiers** et de la faune qui les composent. La première action en ce sens a été l'ouverture du comptage des animaux au grand public en avril 2023.

## ■ La réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Cette réserve fut créée en 1947 pour repeupler la France en grand gibier. Aujourd'hui, Chambord est un lieu de référence pour la connaissance des grands ongulés sauvages grâce à un programme scientifique stratégique déployé depuis plus de dix ans. Chambord est le seul lieu qui, en France, s'étend sur une surface suffisamment vaste pour préserver le comportement naturel des grands animaux et néanmoins ceinte d'un mur de moellon qui les empêche de sortir.

La forêt de Chambord est classée monument historique depuis 1997 et inscrite au réseau Natura 2000 au titre des directives « oiseaux et habitats » depuis 2007. Le Domaine national de Chambord assure au quotidien le maintien du subtil équilibre entre la préservation de la biodiversité, la gestion de la faune et l'entretien de la forêt.

## ■ L'expérimentation de la traque-affût, ou poussée silencieuse

Chambord n'a cessé de faire évoluer ses modes de chasse au fil des époques. La nécessaire exemplarité de l'Etat en termes d'éthique et de sécurité conduit l'établissement à revoir une nouvelle fois ses méthodes en pratiquant bien davantage **la traque-affût ou poussée silencieuse**.

Cette **évolution majeure**, proposée par le directeur général Pierre Dubreuil dès la saison 2023, va nécessiter des aménagements considérables compte-tenu de l'étendue du territoire chassé. A titre d'exemple, des miradors seront disposés sur l'ensemble du domaine, à raison d'un poste pour dix hectares en moyenne.

Cette technique de la « poussée silencieuse » présente les avantages d'un autre mode de prélèvement des animaux, plus respectueux de la vie sauvage et la quiétude de la forêt, et répond à une double-exigence de sécurité et d'efficacité.

- Sécurité : tirs plus fichants à moins de 40 mètres depuis des miradors, diminution du nombre de balles tirées, tir sur les animaux arrêtés ou au pas, de profil, dans la zone létale
- Efficacité de la chasse : précision des tirs, réduction des blessures, préservation de la venaison, meilleure identification du gibier.

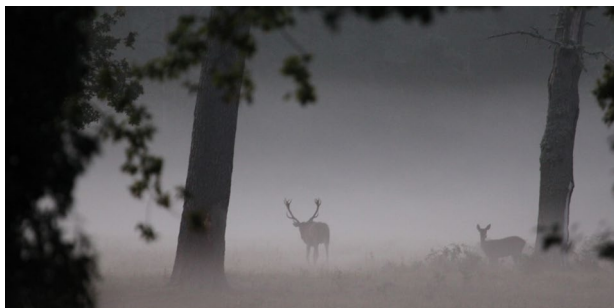
Pour permettre des tirs en sécurité, fichant vers le sol, les chasseurs en poste de tir, à l'affût des animaux de passage (les postés) se positionnent en hauteur sur des miradors.

## ■ Le traitement de la venaison

Cette expérimentation en servira une seconde avec la mise en œuvre en 2024 d'un **atelier de traitement et de découpe de la venaison**.

Chambord dispose déjà d'un centre de collecte qui assure la première étape de traitement du gibier. La création d'une capacité de traitement autonome aura pour but de livrer les grossistes en viande fraîche et en viande surgelée par grande découpe. Le nouvel atelier permettra de maîtriser toute la chaîne de production et la traçabilité avec une continuité de traitement, jusqu'à la découpe fine et l'emballage.

Cet atelier de venaison s'inscrit dans une **dynamique collective nationale de structuration de la filière du gibier en France** avec d'autres acteurs du public et du privé. Pour Chambord, il s'agit également de valoriser l'origine et la marque de ces produits issus de son terroir et d'en favoriser la commercialisation. La capacité à distribuer le gibier est essentielle pour assurer la régulation de populations qui sont désormais en surdensité et provoquent des dégâts excessifs.



## Chambord et la chasse, un lien indissociable ?

La chasse est indissociablement liée à l'histoire du domaine de Chambord, depuis la création du parc clos érigé en capitainerie royale des chasses par François I<sup>er</sup>, jusqu'à la période des chasses présidentielles, initiées en 1965 et qui ont pris fin en 2010.

- 1519 : début de la construction de Chambord
- 1542 : création de la capitainerie royale des chasses et début de l'édification du mur d'enceinte du domaine long de 32 kms
- 1645 : Gaston d'Orléans augmente la superficie du domaine, qui atteint sa surface actuelle de 5 433 hectares, et fait achever la construction de son mur d'enceinte
- 1947 : le parc est classé « Réserve nationale de chasse et de faune sauvage »
- 2005 : le Domaine national de Chambord est créé et reçoit notamment pour mission « d'assurer la gestion cynégétique du domaine dans le souci des équilibres sylvo-cynégétiques et de la préservation de la biodiversité ». La régulation de la faune sauvage est un impératif du bon état écologique et de la préservation de la biodiversité exceptionnelle de la forêt de Chambord.
- 2010-2011 : suppression définitive des chasses présidentielles par le Président Sarkozy. Depuis 2011, aucune subvention n'est plus versée à l'activité cynégétique de Chambord. La chasse est ouverte aux mécènes pour le financement de projets d'intérêt général (restaurations, biodiversité, entretien des milieux, programmes scientifiques...)
- 2018 : le Domaine national de Chambord a intégré la gestion du Grand Parc de Rambouillet par décret en Conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> juin 2018.
- 2023-2030 : une nouvelle ère pour la chasse à Chambord, évolution vers la méthode de traque-affût ou poussée silencieuse et structuration collective d'une filière de venaison.



Photos © Domaine national de Chambord © Sophie Lloyd © Pierre Charpentier